

REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

10^{ème} Législature

Le Président

CELLULE DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS



Porto-Novo, le 20 juillet 2026

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A

**Monsieur la Personne Responsable
des Marchés Publics (PRMP)
de l'Assemblée nationale**

Porto-Novo



N° **045**-26/AN/CCMP/SAD/JURISTE/SA-CCMP

Nombre de pièces	Objet	Observations
01	Original du PV n°029-07/CCMP-AN/2026 du 20 juillet 2026, portant étude de résultats de l'évaluation des offres du dossier de DRP relatif à l'acquisition et installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).  Gabriel OLA. - (Le Délégué de Contrôle des Marchés Publics)	Pour exploitation



ETUDE DE RESULTATS DE JUGEMENT DES OFFRES

OBJET : Acquisition et installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM).

REFERENCE: BE N° 307-26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP DU 15 JUILLET 2026.

MODE DE PASSATION : DRP.

AUTORITE CONTRACTANTE : Assemblée nationale.

PLANIFICATION DE LA DEPENSE AU PPMP VERSION 2 DU 21 MAI

2026 : Référence : F_AN_1.5 ; imputation budgétaire : 60.9.9 (001 001 008) ; financement : budget de l'Assemblée nationale ; montant prévisionnel : 11 271 186 HT ; mode prévu : DRP ; délai d'exécution prévu : quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

CONTRÔLE A PRIORI DU DOSSIER DE DRP : Oui.

CANAL DE PUBLICATION DE L'AVIS : Publication sur le site web et affichage au siège de l'institution le 18 juin 2026.

DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 02 juillet 2026.

CANAL DE PUBLICATION DU PV D'OUVERTURE DES PLIS : Publication sur le site web et affichage au siège de l'institution le 02 juillet 2026.

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER PAR LA CCMP : 16 juillet 2026.

DATE D'ETUDE DU DOSSIER PAR LA CCMP : 20 juillet 2026.

OBSERVATION : Néant.

AVIS DE LA CCMP : Entériné.

REFERENCE DU PV : N° 029-07/CCMP-AN/2026.

ETUDE DE DOSSIER

I- CONTEXTE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale a transmis dans le cadre de sa requête citée en objet, la copie des documents ci-après :

- l'Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) N° 003-26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 18 juin 2026 ;
- le bordereau d'envoi n° 232--26/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 18 juin 2026, par lequel la PRMP a transmis au Secrétaire Général Administratif l'avis d'Appel d'Offres Ouvert National pour publication sur le site web de l'Assemblée nationale et sur les tableaux d'affichage ;
- la preuve de publication de l'Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) sur le site web de l'Assemblée nationale, le 18 juin 2026 ;
- les preuves de retraits du dossier les 19, 22, et 24 juin 2026 et celles de dépôt des offres et récépissés de dépôts du 02 juillet 2026 ;
- la décision N°2026-055/AN/PT/SGA/PRMP du 15 juin 2026 portant création de la commission ad hoc chargé de l'ouverture et de l'évaluation des offres relatives à l'acquisition et à l'installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM) par le mode de passation de Demande de Renseignements et de Prix (DRP) ;
- l'original du Procès-Verbal (PV) d'ouverture des plis avec les listes de présence signées par tous ;
- la preuve de publication du PV d'ouverture des plis sur le site web de l'Assemblée nationale le 02 juillet 2026 ;

- l'original du rapport d'évaluation des offres avec copie des listes de présence ;
- l'original du PV d'attribution provisoire avec copie de la liste de présence ;
- l'original des offres au nombre de trois (03) ;
- les clés USB au nombre de trois (03).

Le dossier est en lot unique.

II- PRÉSENTATION DES RÉSULTATS D'ÉVALUATION

II.1- Nombre de candidats, nombre de soumissions

Aux date et heure limites de dépôt des offres fixées au jeudi 02 juillet 2026 à 10 heures, sur les six (06) candidats ayant retirés le dossier , trois (03) ont déposé leurs plis dans le délai requis. Il s'agit de :

N°D'ORDRE	Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture (francs CFA TTC)
1	ZEDEKA SERVICES	15 829 700
2	IMPACT BUILD	13 111 039
3	AMAF SANITATION	13 908 542

NB : le soumissionnaire COMPANY AYIHADJI a déposé son pli hors délai (10h 28 mn).

II-2- Examen préliminaire des offres

L'examen préliminaire des offres a porté sur l'examen de la recevabilité et de la conformité des offres.

1. Examen de recevabilité des offres

Au terme de cet examen :

- le soumissionnaire **AMAF SANITATION** a été écarté pour avoir fourni la confirmation écrite, datée, signé et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat bien que le premier responsables soit le signataire de l'offre (confères point f de l'IC 9 et au point 6 de l'Annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre du dossier d'appel à concurrence) ;
- le soumissionnaire **ZEDEKA SERVICES** est écarté pour avoir fourni la confirmation écrite, datée, signé et cachetée, habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat bien que le premier responsable soit le signataire de l'offre (confères point f de l'IC 9 et au point 6 de l'Annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre du dossier d'appel à concurrence). De plus, il n'a pas cacheté le Bordereau des Prix Unitaires et l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique et dans le tableau des prix unitaires, les prix unitaires des articles des équipements C et D n'ont pas été inscrit en lettre.

Reste en lice pour l'examen de la conformité technique, l'offre du soumissionnaire **IMPACT BUILD.**

2. Examen de la conformité technique

A l'issue de cet examen, le soumissionnaire **IMPACT BUILD** est resté en lice pour l'évaluation financière.

II.3- Evaluation financière

Les résultats de l'évaluation financière des offres se présentent comme ci-après :

Soumissionnaires	Offre de base (F CFA TTC)	Correction			Offre corrigée (F CFA TTC)	Rang
		Erreur de calcul	Rabais inconditionné	Ajustements		
IMPACT BUILD	13 111 039	-	-	-	13 111 039	1 ^{er}

II.4- Examen de la qualification

A l'issue de la vérification de la qualification, le soumissionnaire **IMPACT BUILD** ayant proposé l'offre économiquement la plus avantageuse a été retenu pour avoir rempli tous les critères de qualification tels qu'exigés par les stipulations de la sous-section C du dossier d'appel à concurrence.

II.5- Proposition d'attribution

Au terme de l'évaluation des offres et conformément aux prescriptions du dossier d'appel à concurrence, l'Autorité Contractante déclare attributaire provisoire le soumissionnaire **IMPACT BUILD** pour un montant toutes taxes comprises de **treize millions cent onze mille trente-neuf** (13 111 039) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

III- OBSERVATION

Néant.

IV- AVIS DE LA CCMP

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics **entérine** les résultats d'attribution provisoire du marché relatif à l'acquisition et à l'installation de divers matériels de transmission, de production audiovisuelle et radiodiffusion au profit de la Direction des Services de l'Information et de la Communication (DSICOM), déclarant attributaire provisoire, le soumissionnaires **IMPACT BUILD** pour un montant toutes taxes comprises de **treize millions cent onze mille trente-neuf** (13 111 039) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Par ailleurs, elle recommande à l'Autorité Contractante de :

- publier les résultats d'attribution provisoire des offres dans les canaux requis ;
- notifier aux soumissionnaires les résultats de l'évaluation.

Le présent avis est émis sur la base des informations transmises par la PRMP à l'organe de contrôle. Toute omission ou rétention d'informations fiables susceptibles de modifier cet avis n'engage pas la Cellule de contrôle des marchés publics.

Porto-Novo, le 20 juillet 2026

Le Délégué de Contrôle des Marchés Publics,


Gabriel OLA. -